

Concours de recrutement des Infirmiers Diplômés d'Etat du 2eme grade

Session du 21 juin 2008

Epreuve écrite

Durée : 3 heures

Nom et prénom :.....

N° de l'examen :.....

N° de la carte d'identité national (CIN) :.....

N° de l'amphi/salle.....

Lauréat de l'IFCS de :

Section :.....

Adresse personnelle :.....

.....

Instructions à lire, avec attention, avant de répondre aux questions

- Eteindre votre téléphone portable et le mettre hors de votre portée
- Ecrire lisiblement avec des lettres majuscules votre nom et prénom, le N° de votre carte d'identité national ;
- N'écrire rien au niveau des rectangles prévus dans la partie haute de cette page, de la première page des questions. Toute écriture et/ou signe portés par le candidat sur les espaces de ces rectangles expose votre feuille d'examen à la note zéro (0)
- Vérifier que le photocopie de l'épreuve écrite, qui vous remis, contient bien : 40 questions, dont 20 items communs, et 20 spécifiques.
- Avant de répondre, lire attentivement les questions ;
- Pour répondre, cocher sur la case qui correspond ou qui correspondent à la réponses ou réponses de chaque question ;
- Vérifier, bien, avant de remettre votre copie au comité de surveillance
- A la fin de l'épreuve remettre votre copie au comité de surveillance.

Concours de recrutement des Infirmiers diplômés d'état du 2eme grade

Durée : 3 heures

coefficient : 1

Epreuve écrite : 1 ère partie : Items communs à tous les candidats

Cochez la ou les réponses justes

1. Les hôpitaux régionaux sont :

- a. Des établissements publics administratifs
- b. Des établissements érigés en service de l'état géré de manière autonome
- c. Des établissements gérés en « régie »
- d. Des établissements gérés d'une manière indéfinie

2. Les structures d'appui au réseau de soins de santé de base sont constitués entre autres par :

- a. Le centre de santé
- b. Le centre de référence de la planification familiale
- c. Le dispensaire
- d. Le centre de diagnostic polyvalent

3. Dans le cadre du système national de santé, les structures de l'offre de soins des mutuelles relèvent du :

- a. Secteur privé
- b. Secteur étatique
- c. Secteur semi publique
- d. Le centre de diagnostique polyvalent

4. L'hôpital provincial a une capacité moyenne de :

- a. 200 à 500 lits
- b. 400 à 500 lits
- c. 500 à 700 lits
- d. 700 à 1000 lits

5. Parmi les attributions de la direction des hôpitaux et des soins ambulatoires du ministère de la santé :

- a. La programmation des actions de réhabilitation physiques et de gériatrie
- b. Participation au contrôle de l'application de la réglementation en matière de radioprotection
- c. Elaboration de la stratégie du ministère en matière des soins ambulatoires
- d. Contrôle technique et de qualité des médicaments et des spécialités pharmaceutique



6. Parmi les principes sur lesquels est fondés l'assurance maladie obligatoire (AMO) :

- a. La solidarité nationale au profit de la population démunie
- b. La contribution au financement à l'assurance maladie
- c. La mutualité
- d. L'équité

7. Le régime d'assistance médicale aux économiquement démunis (RAMED), s'applique aux :

- a. Travailleurs indépendants
- b. Personnes exerçant les professions libérales
- c. Personnes indigentes
- d. Anciens résistants et membres de l'armée de libération

8. Le centre de santé communal est implanté au chef lieu d'une commune d'une population environ de :

- a. 15.000 habitants
- b. 25.000 habitants
- c. 45.000 habitants
- d. 100.000 habitants

9. La maladie de Sida peut se transmettre par :

- a. La toux et l'éternuement
- b. Les mains sales
- c. Les injections
- d. Le couvert utilisé par un malade atteint du sida après le repas

10. L'indice synthétique de fécondation au Maroc en 2004 est de :

- a. 6,5
- b. 5,6
- c. 2,4
- d. 3,5

11. Le programme national d'immunisation cible uniquement la population des

- a. Enfants âgés de 0 à 2 ans
- b. Enfants âgés de 0 à 5 ans
- c. Enfants âgés de 0 à 5 ans, et les femmes âgées de 15 ans à 45 ans
- d. Enfants âgés de 0 à 2 ans, et les femmes âgées de 15 ans à 45 ans

12. La mortalité infantile est définie par le rapport suivant :

a.
$$\frac{\text{Nombre de décès d'enfants de 0 à 5 ans au court d'une période (t)}}{\text{Le nombre d'enfants vivants au court de la même période}} \times 1000$$

b.
$$\frac{\text{Nombre de décès d'enfants de moins de 1 an au court d'une période (t)}}{\text{Le nombre d'enfants nés vivants au court de la même période}} \times 1000$$



c.

$$\frac{\text{Nombre de décès d'enfants de 0 à 5 ans au court d'une période (t)}}{\text{Le nombre d'enfants de 0 à 5 ans au court de la même période}} \times 1000 \quad \square$$

d.

$$\frac{\text{Nombre de décès d'enfants de moins de 1 an au court d'une période (t)}}{\text{Le nombre de décès d'enfant au court de la même période}} \times 1000 \quad \square$$

13. La durée moyenne de séjour (DMS) se définit par :

a.

$$\frac{\text{Nombre total d'hospitalisation}}{\text{Le nombre total d'entrées}} \quad \square$$

b.

$$\frac{\text{Nombre total d'hospitalisation}}{\text{Le nombre total d'entrées}} \times 1000 \quad \square$$

c.

$$\frac{\text{Nombre total d'admission}}{\text{Le nombre total des lits}} \quad \square$$

d.

$$\frac{\text{Nombre total d'admission}}{\text{Le nombre total d'entrées}} \times 1000 \quad \square$$

14. Le taux d'incidence est définit par :

a.

$$\frac{\text{Nombre total de cas dans une période donnée (t)}}{\text{La population exposée au risque à la même période (t)}} \times k \quad \square$$

b.

$$\frac{\text{La population totale exposée dans une période (t)}}{\text{Le nombre total des nouveaux cas dans la même période (t)}} \times k \quad \square$$

c.

$$\frac{\text{Nombre total des nouveaux cas dans une période donnée (t)}}{\text{La population totale exposée au risque à la même période (t)}} \times k \quad \square$$

d.

$$\frac{\text{Nombre de nouveaux cas dans une période donnée (t)}}{\text{Le nombre total de cas enregistrés dans la même période (t)}} \times k \quad \square$$



15. Dans le processus de la communication interpersonnelle appliquée dans une situation en milieu sanitaire, le canal est :

- a. Les compétences et les habilités du professionnel émetteur
- b. Les caractéristiques psycho sociologiques et culturels du récepteur
- c. Les méthodes et/ou les moyens utilisés par le professionnel de santé pour transmettre le message
- d. Les objectifs fixés pour la séance de communication

16. Le taux d'infection nosocomial est un indicateur de qualité de :

- a. La fonction soin
- b. La fonction diagnostique
- c. La fonction hôtellerie
- d. La fonction gestion

17. Dans le cadre de la gestion des déchets hospitaliers, le personnel paramédical d'un hôpital doit :

- a. Etablir un plan de déchets hospitaliers
- b. Désigner une personne responsable de la gestion des déchets
- c. S'assurer que les sacs des déchets sont remplis au $\frac{3}{4}$ au niveau de leurs unités de soins.
- d. Analyser les coûts liés à la gestion des déchets hospitaliers

18. La prophylaxie est

- a. L'ensemble des actions entreprises pour éviter l'apparition de la maladie
- b. L'ensemble des actions entreprises pour éviter la propagation de la maladie
- c. L'ensemble des actions entreprises pour traiter exclusivement les personnes atteintes de la maladie
- d. L'ensemble des actions entreprises pour assurer la prévention primaire de la maladie.

19. La responsabilité pénale du professionnel de santé est engagée en cas de :

- a. Omission de porter secours à une personne en danger.
- b. Homicide involontaire
- c. Violation de secret professionnel
- d. Exercice illégal de la profession

20. Les hôpitaux universitaires sont

- a. Des hôpitaux de proximité
- b. Des hôpitaux de recours interrégional ou national
- c. Des hôpitaux de recours provincial
- d. Des hôpitaux de recours régional



Epreuve écrite : 2ième partie : Items spécifiques aux infirmiers polyvalents

Cochez la ou les réponses justes

21. La pose d'une sonde gastrique est indispensable en cas de :

- a. Occlusion intestinale aiguë
- b. Ulcère gastrique
- c. Intoxication médicamenteuse
- d. Fibroscope gastrique

22. Après la pose d'un appareil plâtré, l'infirmier doit surveiller chez le patient :

- a. La conscience du malade
- b. La douleur sous plâtre
- c. La tension artérielle
- d. La sensibilité du membre

23. En cas de tarissement de l'écoulement d'un drain de Kher, l'infirmier peut :

- a. Injecter du sérum physiologique pour le déboucher
- b. Le faire bouger
- c. Aspirer la bile par une seringue
- d. Retirer le drain

24. En cas de déshydratation extracellulaire avec signes d'insuffisance circulatoire, le geste que doit faire l'infirmier est :

- a. Réhydratation à l'aide de solution glucosée
- b. Réhydratation à l'aide de solution salée
- c. Perfusion de macromolécules
- d. Administration du soluté bicarbonate 14%

25. Devant un enfant, âgé de deux ans, présentant une fièvre à 40°, l'infirmier doit faire en urgence :

- a. Couvrir l'enfant d'un linge chaud
- b. Administrer un antibiotique à l'enfant
- c. Donner un bain tiède à l'enfant
- d. Administrer à l'enfant du Valium

26. Devant un accident transfusionnel, l'infirmier doit :

- a. Placer le malade en position assise
- b. Arrêter la transfusion
- c. Administrer au malade des anticoagulants
- d. Réchauffer le malade

27. Devant une phlébite du membre inférieur, l'infirmier doit :

- a. Mobiliser le membre du patient
- b. Mettre le patient en position déclive
- c. Immobiliser le membre atteint
- d. Conseiller au malade de faire de l'exercice physique



28. Le régime alimentaire que doit suivre un enfant atteint de syndrome néphrétique est :

- a. Sans sels
- b. Sans sucre
- c. Hyper protidique
- d. Hypo protidique

29. Parmi les pathologies suivantes, lesquelles peuvent entraîner une crise convulsive généralisée chez le jeune enfant :

- a. Hypothermie
- b. Hypokaliémie
- c. Hyperthermie
- d. Hypoglycémie

30. Parmi les examens suivants, lequel ou lesquels, permettent de faire le diagnostic de l'amibiase colique :

- a. L'examen parasitologique des selles
- b. L'interrogatoire
- c. L'hémoculture
- d. La sérologie d'amibiase

31. Parmi les signes suivants, lesquels doivent faire redouter un choc septique :

- a. Une hypertension
- b. Une hypotension
- c. Une température $> 40^{\circ}$
- d. Des frissons

32. Parmi les gestes à faire pour éviter les complications du plâtre de l'avant bras, il faut :

- a. Administrer un antalgique
- b. Surveiller les extrémités
- c. Vérifier que le plâtre n'est pas serré
- d. Surélever le membre par une écharpe

33. Parmi les complications mécaniques de l'alimentation entérale :

- a. Vomissements
- b. Constipation
- c. Régurgitation
- d. Dyspnée

34. Lors d'une ventilation artificielle, l'infirmier doit changer le filtre anti bactérien :

- a. Toutes les 4 heures
- b. Toutes les 6 heures
- c. Chaque jour
- d. Tous les 2 jours



35. Dans la préparation d'un patient pour une intubation trachéale, le malade doit être installé en :

- a. Décubitus dorsal, tête en hypertension
- b. Position déclive, tête en hypertension
- c. Position demie assise, tête en hypertension
- d. Position latérale gauche, tête en hypertension

36. La ou les phrases exprimé (es) en terme d'objectif (s) de soins est (sont) :

- a. Le patient sera capable de réaliser seul ses injections d'insuline d'ici 8 jours
- b. Aider le patient à se mettre au lit tous les soirs
- c. Proposer au patient des frictions à l'eau de Cologne
- d. Le patient ira à la selle d'ici 4 jours

37. En tant u'infirmier polyvalent, vous voulez confier un soin à un infirmier auxiliaire. L'élément le plus important à vérifier avant la prise de cette décision est :

- a. L'infirmier auxiliaire est très expérimenté
- b. L'infirmier auxiliaire maîtrise bien le soin
- c. Le soin fait parti des compétences de l'infirmier auxiliaire
- d. L'infirmier auxiliaire est estimé par l'équipe soignante

38. Parmi les activités qui doivent être entreprises par l'infirmier dans le cadre d'un circuit de surveillance d'un secteur

- a. Faire le découpage sanitaire
- b. Mettre à jour les données de la reconnaissance géographique
- c. Vérifier l'état de l'accessibilité des routes de la localité
- d. Tenir à jour le dossier secteur

39. Parmi les critères qui doivent être pris en considération par l'infirmier lors de la réalisation d'un prélèvement de sang sur lame, dans le cadre de dépistage du paludisme dans une zone indemne de paludisme :

- a. Antécédents fébriles
- b. Fièvre inexplicquée
- c. Céphalées
- d. Fièvre associée à une toux, ou à une angine

40. Le dépistage de masse organisé dans le cadre du programme national de la lutte contre la schistosomiase inclut :

- a. Les prélèvements réalisés chez les patients aux moments des consultations médicales
- b. Les prélèvements faits dans le cadre d'une enquête autour d'un cas de bilharziose
- c. Les prélèvements faits lors d'un circuit de surveillance
- d. Les prélèvements réalisés dans les foyers importants de transmission de la maladie.